



ELECTION DES REPRESENTANTS DU PERSONNEL AU CONSEIL

LE VOTE CGT



VOTRE MEILLEUR ATOUT

Emplois - Conditions de Travail
Salaires - Protection Sociale

Du 19 mai 2022 - 8h au 24 mai 2022 - 14h
par vote électronique, vous serez appelés à élire vos représentants au Conseil de la CPAM.

Le résultat de ce scrutin déterminera notre pouvoir d'intervention dans les décisions qui vous concernent.

Ce vote est essentiel pour garder nos acquis de notre convention collective et en gagner d'autres. De l'enveloppe budgétaire dépend le nombre d'emplois, de points de compétences, de promotions....

Votez CGT, c'est permettre de faire remonter les difficultés rencontrées par le personnel s'agissant des conditions de travail, du manque d'effectifs, et la qualité du service public....

Vous avez besoin de représentants CGT efficaces, disponibles, à votre écoute qui sauront vous informer de ce qui se discute au conseil, qui sauront se faire l'écho de vos revendications.

Un seul tour, chaque voix comptera !
Après il sera trop tard !

LE CONSEIL



Le BUDGET de Gestion Administrative

Définit directement
la politique salariale :

- Promotions,
- Déroulement de carrière,
- Création de postes

IMPACTS DIRECTS

- *Rémunération des salariés*
- *Valorisation des emplois*
 - *Embauches*

Le CPG

Définit les effectifs, l'organisation du travail,
les conditions de travail :

IMPACTS DIRECTS

- *Fermetures de sites,*
- *Restructurations,*
- *Réorganisations,*
- *Mutualisations*

DU 19 MAI AU 24 MAI

FAITES VOUS ENTENDRE VOTEZ CGT !

Collège employés :

- **FORT Frédérique**
- **MEKRAZ Patrick**

la **cg**t

Ensemble pour être plus fort !

CPAM 26